

Délibération du 22/09/2014

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le vingt deux septembre deux mille quatorze, à 18h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Gérard ALAZARD, Maire de LUZECH.

Etaient présents : Mr Gérard ALAZARD, Mme Nadine BALCON, Mr Bernard PIASER, Mme Fabienne ALEMANNI, Mr Pierre BORREDON, Mr Rémy MOLIERES, Mr Daniel DUBOS, Mme Odile BORREDON, Mme Agnès LEBRE, Mme Delphine AZNAR, Mr Jean-Luc MANIE, Mme Nathalie QUEYREL, Mr Jean-Jacques BONDER, Mr Alexandre VIGNALS, Mme Christine GARRIGUES, Mr Floréal CARBONIE, Mme Christine CALVO, Mr Joël BOURDAIN, Mme Michèle CUBAYNES.

Etaient absents excusés :

Secrétaire de séance : Christine GARRIGUES

Délibération du 22/09/2014

2014_8_8 : Fixation loyer terrain Legrand

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la Commune de LUZÉCH est locataire depuis 1979 d'un terrain sis à Trescols, appartenant à M. et Mme LEGRAND, cadastré section AT n° 13 d'une surface de 2 164 m² pour un loyer annuel de 18.29€. Il précise que suite au décès de M. LEGRAND et du placement sous tutelle de Madame LEGRAND, il y a lieu de signer une nouvelle convention avec Madame SASSIN, tutrice.

Considérant qu'il est important pour la Commune de conserver l'usage de cette parcelle sur laquelle se trouve le plateau sportif des établissements scolaires, Monsieur le Maire propose donc de conclure une nouvelle convention d'occupation des lieux dont le loyer reste à déterminer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **décide de fixer** le loyer annuel à **20 €** dû à Madame LEGRAND.

Une convention à titre précaire sera conclue par le maire avec Madame Legrand dans le cadre de la délégation de compétence du conseil municipal au maire.

En exercice	Votants	Nombre de suffrages exprimés
19	Présents : 19 Procurations :	Pour : 19 Contre : Abstentions :

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Gérard ALAZARD

Cet acte a été publié
le 29 SEP. 2014
Le Maire

